



VILLE DE WATTEN

# LES INFOS MUNICIPALES



Mars 2017

# Wattennaises

## Le mot du maire

*Chers Wattennais, chères Wattennaises,*

**G**âce à une bonne négociation du contrat de photocopies, vos infos municipales wattennaises vous sont dorénavant présentées de façon plus attrayante.

- A la rentrée scolaire 2017-2018, l'école Drila sera rattachée au groupe scolaire Brachet (Direction Mme Dhaine).
- Alimentés de façon quasi quotidienne, notre site internet [www.watten.fr](http://www.watten.fr) et notre page Facebook vous permettent d'être informés rapidement. Ayez le réflexe de les consulter !
- Important : à lire en page 2, les orientations du futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) déclinées par le Conseil Municipal. Avant juin 2018, dans le cadre de l'enquête publique, c'est la population qui se prononcera.
- Mauvaise nouvelle dans le démantèlement des services communaux : à partir du 14 mars 2017, la commune ne délivrera plus les cartes d'identité.

- Reprise au Club de Pétanque le dimanche 19 mars : rendez-vous au 1000 clubs !



Deux dates à noter et bonnes pour la santé :

- **dimanche 19 mars « Marais et Watten Propre »** : cette année les associations de pêcheurs et chasseurs viendront compléter l'effectif. Rendez-vous devant la mairie Place Vandenbergue à 10h.
- **dimanche 2 avril Parcours du Cœur** : rendez-vous au 1000 Clubs, inscriptions de 8h30 à 10h.

Daniel Deschodt

- **Cartes d'identité : à partir du 14 mars 2017 la commune ne les délivre plus.** Vous pouvez vous adresser à une de ces communes pour établir votre nouvelle carte : Wormhout, Hondshoote, Hazebrouck, Bailleul, Merville, Armentières, Dunkerque, Coudekerque-Branche, Grande-Synthe, Gravelines, Calais, Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys. Les cartes actuelles restent valables jusqu'à l'échéance de leur durée de validité (15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs).



### Infos permanences en mairie

- **Sécurité sociale : uniquement sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h**, appelez le 36.46 (pas de permanences pendant les vacances scolaires)
- **CAF : le lundi de 9h à 11h30 sans rendez-vous** (pas de permanences pendant les vacances scolaires) 0810.25.59.80
- **Cellule Emploi (CCHF) : le lundi matin**, pour plus d'informations appelez le 03.28.29.09.99 (choix 3)
- **Assistante sociale : 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h en mairie. ATTENTION PAS DE PERMANENCE EN MARS** (secteur de Mme Landy) **et tous les mardis de 9h à 11h au centre socio-culturel** (secteur de Mme Dewaele)
- **Entr'aide : le jeudi de 15h à 17h**, tél. : 03.28.23.00.86
- **CCAS : le vendredi de 10h à 12h** (point d'accueil MDPH)
- **Consultation nourrissons espace santé : le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois dès 13h30**
- **Restaurants du Cœur : le mardi de 9h30 à 10h30** à la salle moyenne de l'Espace St-Gilles. **Distribution de 14h30 à 16h**

- **Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE)**

A l'Office de Tourisme (accessible 24/24h) et aussi au stade Lengagne, à la salle Besson et à la salle Harlay.



- **Prochainement les élections présidentielles le 23 avril et le 7 mai, et les élections législatives les 11 et 18 juin : vous devrez présenter une pièce d'identité !** Art. 60 du Code électoral : vous pouvez présenter votre carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte de chasseur, carte d'ancien combattant ou carte d'invalidité.

- **Si vous ne pouvez venir voter (absence pour travail, pour vacances, ou en raison de votre état de santé), vous pouvez établir une procuration en gendarmerie.**



L'établissement de votre procuration est gratuit. Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni de la procuration et d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom. Merci d'y penser ! Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. Toutes les informations sont sur le site internet de la Préfecture du Nord : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

# Réunion du conseil municipal du 6 février 2017

## Le conseil municipal s'est réuni le 6 février à 19h sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, M. Berquez, M. Blin, M. Dambricourt, Mme Danset, Mme Deram, M. Duval, Mme Erkelboudt, Mme Lamarque, M. Marie, Mme Questier, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vanpoperinghe, M. Crépin.  
Excusés : Mme Cousaert excusée, Mme Dufour (procuration à Mme Questier), M. Guilbert excusé, Mme Isola (procuration à Mme Danset), M. Vermeersch (procuration à M. Dambricourt)

### Adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires CDG59

La collectivité souhaite se prémunir contre les risques financiers découlant de l'indisponibilité physique des agents relevant du régime général et affiliés à l'Ircantec au taux de 1,15 %. Le Centre de Gestion 59 a été retenu comme prestataire CNP Assurances. Le conseil décide à l'unanimité l'adhésion à ce dispositif.

### Contrats de location photocopieurs mairie : le contrat de location du matériel de reprographie a été renégocié avec un nouveau fournisseur, qui a remboursé les loyers restants à payer sur les anciens appareils. A l'unanimité le conseil décide de l'encaissement d'un chèque de 3 486,67 € émis par l'Eurl Gloriant Bureauque.

▪ **Participation 2017 au budget du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme** : après avoir pris connaissance du montant de la contribution de la commune au Sivom soit la somme de 216 784,42 €, le conseil décide à l'unanimité de budgétiser la somme de 139 059,61 € et de fiscaliser la somme de 77 724,81 €

▪ **Vente de terrains rue de l'Ermitage** : suite aux délibérations du 28 septembre 2016 et du 12 décembre 2016, un courrier de confirmation de leur offre a été adressé à M. et Mme Eric Blin, à M. et Mme Didier Lebriez, et à M. Emmanuel Doutrelant. M. et Mme Lebriez ont retiré leur offre, M. et Mme Blin maintiennent leur offre à 60 500 €, et M. Emmanuel Doutrelant propose une offre à 65 500 €. Le conseil se prononce par vote par 17 voix pour la vente à M. Doutrelant et 3 abstentions, M. Blin n'ayant pas pris part au vote.

### Classement de parcelles de terrains nus en domaine public

Les parcelles de l'allée des Tulipes destinées à recevoir des équipements publics, voirie, parking, et réseaux divers sont classées dans le domaine public. Adopté à l'unanimité.

▪ **Mandatement des dépenses** : dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal autorise à l'unanimité le paiement des dépenses de fonctionnement, à hauteur de 100 % des dépenses votées au budget primitif de l'exercice de l'année N -1 ; et en section d'investissement 25 % des dépenses votées, par opération au budget primitif de l'année N -1.

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal, débat sans vote sur les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Les membres du conseil ont reçu préalablement à la séance les documents relatifs à ce débat et ont été invités à donner leur avis. Il ressort du débat les propositions suivantes :

1. La commune de Watten a besoin de propriétaires, et souhaite que les projets de lotissements en accession à la propriété se concrétisent. Plusieurs sites ont vocation à accueillir de nouvelles constructions : rue de la Colme, rue de Millam, rue Pascal Leulliette, et rue de l'Ermitage. Bien que non soumise à la loi SRU, la commune est proche du seuil des 25% de logements sociaux.
2. Il faut que les orientations du PLUi prennent en compte le souhait des jeunes de rester sur leur territoire.
3. La densité des nouvelles constructions à l'hectare ne doit pas être supérieure à 12 à 15 maisons.
4. De nouvelles constructions doivent pouvoir être édifiées dans les espaces appelées « dents creuses », en tenant compte de la topographie de la commune.
5. Il faut envisager de créer des interactions entre les réseaux de transports, notamment en ce qui concerne Watten avec le réseau de bus de la CAPSO (Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer). Il faut pouvoir tenir compte et bénéficier des solutions mises en place par des territoires voisins.
6. Favoriser la transformation des anciens bâtiments non occupés pour l'installation d'activités artisanales, et veiller à une couverture numérique du territoire.
7. Laisser de l'espace autour des exploitations agricoles, préserver les activités agricoles existantes, les fermes et les paysages façonnés par l'agriculture, pour faire perdurer les activités et favoriser l'existence d'une agriculture locale, même dans des sites classés.
8. Nécessité de créer des bassins de rétention des eaux pluviales, pour éviter des phénomènes d'inondations lors de fortes pluies (rue du Bois), et veiller à l'évacuation des eaux notamment par l'Aa.
9. Développer l'offre d'hébergement et de loisirs pour accueillir des touristes, acteurs de l'économie locale, faire vivre les monuments et les mettre en valeur, protéger le petit patrimoine bâti et le patrimoine naturel.
10. Améliorer la qualité paysagère en permettant la démolition de vieilles constructions, en concertation avec les services de protection de l'architecture et du patrimoine dans les secteurs classés.

Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur les grandes orientations du PADD de PLU intercommunal.

**Un Espace Info Energie bientôt dans les Hauts de Flandre !** Il vous accompagnera dans vos projets de rénovation et de travaux en matière énergétique. A partir du 1<sup>er</sup> avril au siège de la CCHF à Bergues.

• **L'association « Que choisir » a qualifié l'eau potable à Watten de bonne qualité** pour tous les paramètres analysés (qualité bactériologique, polluants agricoles, radioactivité et paramètres physico-chimiques). Découvrez aussi les bons réflexes pour économiser l'eau sur [www.eau-dunkerque.fr](http://www.eau-dunkerque.fr) (prendre une douche plutôt qu'un bain, couper l'eau lors du brossage de dents, etc.), autant de gestes pour préserver l'environnement !



**Gemapi : la « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »** comprend par exemple la défense contre les inondations et contre la mer (construction et gestion de digues) ou la protection des écosystèmes aquatiques. Entrée en vigueur en 2018.

## Informations pratiques

### ▪ Certificat de qualité de l'air : comment l'obtenir

- Les certificats qualité de l'air sont à commander à l'adresse :

[www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr).

- L'obtention de ce certificat implique de payer une redevance de 3,70 euros auxquels s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale, soit un montant total de 4,18 euros. Une procédure de demande par voie écrite et de paiement par chèque bancaire ou postal est disponible. Une fois complété avec le chèque établi à l'ordre de l'« Imprimerie Nationale SA », le document de demande de certificat qualité de l'air doit être envoyé par voie postale à l'adresse suivante : Service de délivrance des Certificats Qualité de l'Air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex.



### La CAF accompagne les parents en situation de séparation

Des séances d'information collectives, animées par un avocat, « Parents après la séparation » sont proposées aux parents en cours de séparation, de divorce ou déjà séparés/divorcés. Rendez-vous dans la rubrique : Actualités de Ma Caf (59000). Pour s'inscrire, il faut adresser un mail en indiquant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de la séance à laquelle on souhaite participer, à l'adresse suivante : [etreparentsapreslaseparation@caf.nord.cnafmail.fr](mailto:etreparentsapreslaseparation@caf.nord.cnafmail.fr)



### Rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs

Tout mineur qui voyage à l'étranger, sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie de territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie. L'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

- Téléchargez le formulaire d'autorisation de sortie de territoire Cerfa 15646\*01 à remplir par les parents sur [www.formulaires.modernisation.gouv.fr](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr)

**Le Relais :** les deux emplacements rue P. Leulliette et

**LE RELAIS**

place Vandenbergue ont permis de récolter 13 tonnes et 5 kilos en 2016, soit 4.84 kilos par habitant !

**Journée Mondiale de l'Eau mardi 21 mars : Noréade ouvre les portes de ses ouvrages !** Visitez les ouvrages en eau et en assainissement. Renseignements Noréade Cassel au 03.28.42.43.33



### Informations

Communauté de Communes des Hauts de Flandre



### ▪ Permanences d'André Figoureux, président de la CCHF, le vendredi de 14h à 15h30 :

- 10 mars 2017 au pôle de d'Hondschoote, 4 avenue du quai
- 17 mars au pôle de Wormhout, 7 Candaele Strate

Renseignements : Mme Trawinski au 03.28.68.29.78.

### ▪ Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France le 6 avril, sur rendez-vous au 03.28.29.09.99 de 10h à 12h. Au 2ème étage de la CCHF Pôle de Bergues 468 rue de la Couronne de Bierne

### ▪ SPA de St-Georges-sur-l'Aa : un seul interlocuteur, Michel Kerfysier – Animaux trouvés ou perdus, appelez le 06.76.25.14.13. Vous pouvez aussi déposer vos couvertures et couettes pour les refuges animaliers à l'accueil en mairie.

### Bienvenue

- Maëlys CELY née le 04 décembre 2016 à BLENEDECQUES, fille de Damien et d'Adeline TRUANT, 50 E rue de l'Ermitage
- Kalvyn VERRONS né le 10 janvier 2017 à BLENEDECQUES, fils de Damien et de Caroline VERRONS, 41 rue de l'Ermitage
- Elsa DUQUENE née le 20 janvier 2017 à BLENEDECQUES, fille de Nicolas et d'Elodie CAUËT, 2 G rue Vandesmet
- Naël REZGUI né le 23 janvier 2017 à GRANDE SYNTHÉ, fils de Samuel et de Mandy CREPIN, 44 rue de l'Ermitage
- Laly WOJTASZEK née le 02 février 2017 à CALAIS, fille de Sullivan et de Méghan LESUISSE, 6 résidence du Boudyck
- Héline ROUCOU née le 05 février 2017 à BLENEDECQUES, fille de David et de Sandra DUPUIS, 16 rue de la Colme
- Ayden BRAEMS né le le 15 février 2017 à BLENEDECQUES, fils de Dany et de Mélanie DEFRANCE, 21 cité des Tuileries

### Ils nous ont quittés

- Mme Claudine DUVET veuve de Claude NAVET, 65 ans, 10 rue des Ecluses, décédée le 23 décembre 2016
- Mme Thérèse MOYAERT veuve de André QUESTIER, 89 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 29 décembre 2016
- Mme Estella SAGNIEZ veuve de Jacques SAGNIEZ, 88 ans, 3 clos de la Colme, décédée le 14 janvier 2017
- M. Henri BUTEZ, 85 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 1er février 2017
- Mme Alfrèda DENIS veuve de Pierre HERMANT, 94 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 03 février
- M. Thierry BERNARD, 50 ans, 116 rue Pascal Leulliette, décédé le 12 février 2017
- Mme Suzette MONSTERLET veuve de Marcel VANDENBOSSCHE, 78 ans, 27 rue des Acacias, décédée le 13 février 2017
- Mme Olga CASTIER veuve de Maurice VASSELLE, 89 ans, 6 rue de l'Ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 19 février 2017

## Etat-civil

## Événements à venir

- **Exposition « Peinture Mixte » de Noémie Bernard à l'office de tourisme**  
Du 4 au 25 mars, entrée gratuite
- **26èmes Foulées Wattenaises et Course des Jeunes** le dimanche 5 mars, 1<sup>ère</sup> étape du Challenge des Monts de Flandre, organisées par Watten Athlétisme et la Commune.  
Renseignements au 06.09.04.82.30 et sur [www.watten.fr/agenda](http://www.watten.fr/agenda)
- **Bourse aux vêtements du Centre socio-culturel** du 9 au 10 mars
- **Repas Spectacle « Emmanuel Valloy Gain's bar » salle Saint-Gilles** le samedi 11 mars à 21h (ouverture des portes à 18h). Tarif du repas spectacle 25 euros. Réservations Mme Deram au 03.21.95.56.01 ou 06.71.18.07.52. Organisé par Watt'en Fête
- **Concours de belote « Tous avec Malory »** le 12 mars
- **Marais et Watten Propre** le 19 mars rendez-vous à 10h devant la mairie !
- **Challenge de pétanque en triplette** le 19 mars, « Les Amis de la Pétanque »
- **Super thé dansant avec Cédric Depret et Delphine Hubin** le mercredi 22 mars de 12h à 19h à la salle Saint-Gilles. Entrée seule 10 euros, entrée et repas 25 euros.  
Renseignements Watt'en Fête au 06.71.18.07.52 / 03.21.95.56.01
- **Loto de l'école Paul Brachet** le 31 mars
- **Exposition d'aquarelles de Salomé Anicet à l'Office de Tourisme** du 1<sup>er</sup> au 22 avril, entrée gratuite
- **Soirée Années 80 de l'APPEL du Sacré-Cœur** le 1<sup>er</sup> avril salle Saint-Gilles
- **Challenge de pétanque en doublette** le 2 avril, « Les Amis de la Pétanque »
- **Parcours du Cœur de la commune** le dimanche 2 avril dès 8h30  
Inscriptions au 1000 Clubs rue de l'Aa jusqu'à 10h, premier départ à 9h
- **Chasse aux œufs** de l'école Brachet le 6 avril, et de l'école Drila le 7 avril
- **Concours de Chant organisé par Watt'en Fête** le samedi 8 avril à 18h salle Saint-Gilles. Entrée 2 euros. Renseignements et inscriptions au 06.24.54.70.52 (Annie).
- **Festival artistique du Brueghel** le 9 avril salle Saint-Gilles
- **Challenge de pétanque en doublette** le 2 avril, « Les Amis de la Pétanque »
- **Zumba Party** le 13 avril par le Centre socio-culturel, adultes et enfants
- **Loto du Club Sportif de Watten** le 15 avril salle Saint-Gilles
- **Semi-marathon l'Alternative « Watten-Cassel »** le 26 avril, WCOD



Associations : postez aussi vos événements sur le portail de la Communauté de Commune des Hauts de Flandre [www.cchf.fr](http://www.cchf.fr) rubrique Agenda puis Proposer un événement.

### Les Foulées Wattenaises recherchent des signaleurs pour le 5 mars !

En raison de l'état d'urgence, toutes les manifestations nécessitent un plan d'encadrement. Pour cette raison nous recherchons des signaleurs pour les Foulées Wattenaises de 2017 qui auront lieu le dimanche 5 mars : manifestez-vous en mairie !  
Durée environ 3h. Obligation : être titulaire du permis de conduire.

### Trappage des chats errants ou abandonnés en vue de leur stérilisation

En accord avec la Fondation « 30 Millions d'Amis » du 15 mars au 30 avril 2017, aux abords du camping « Le Val Joly » 1 rue de l'Aa et ses alentours proches. Merci de ne pas laisser divaguer vos animaux domestiques !



## Commerces et artisanat

**Portes ouvertes aux « Gourmandises de Julie » les 7 et 8 avril 2017 Spécial Pâques !**  
Salle Lecoq 24 rue de Millam  
Tél. : 06.18.70.67.44



**AYEZ LE REFLEX  
COMMERCE LOCAL !**

### Vie Associative

Mme Regnard est la nouvelle présidente du Karaté Club.

### Dons du sang

Nathalie Hembert succède à Jean-Claude Scherrier à la présidence des donateurs de sang de Bourboug/Watten.

**Prochains dons** le vendredi 5 mai dès 9h à la salle Saint-Gilles, puis le 28 juillet, le 6 octobre et le 15 décembre 2017.



### Informations Déchets



Pour toute question sur la collecte et le traitement des déchets, les ordures ménagères, le passage des camions, les poubelles, etc. contactez directement la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) au **03.28.29.09.99**

**Lundi 6 mars 2017 collecte des encombrants dès 6h.** Sortez vos encombrants la veille !

**Mardi 16 mai 2017 reprise de l'amiante** à la déchèterie de Cappellebrouck  
760 route de Lynck



Retrouvez Watten sur internet et les réseaux sociaux !  
**[www.watten.fr](http://www.watten.fr)**



**Inscrivez-vous** à la lettre d'information en envoyant votre demande à [newsletter@watten.fr](mailto:newsletter@watten.fr)  
**Suivez-nous** sur les réseaux sociaux !

